



Patrick Dauphin

La flore des zones humides de la région de Montferrand

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du quatrième colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 93-96.

↳ Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.

↳ Citer ce document : Dauphin (Patrick), La flore des zones humides de la région de Montferrand, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 4e colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 93-96.
<http://www.clempatrimoine.com>

La flore des zones humides des environs de Montferrand

PATRICK DAUPHIN

Société linnéenne de Bordeaux

La pointe de l'Entre-Deux-Mers est bien connue des botanistes bordelais, et la Société linnéenne y réalise des herborisations depuis plus de 150 ans. Comme dans nombre de régions, la biodiversité de la flore spontanée est en très nette régression dans ce secteur, du fait de l'urbanisation et de l'extension des zones consacrées à l'agriculture entraînant drainage et traitements phytosanitaires ; beaucoup d'espèces ont disparu, et de plus nombreuses encore sont devenues très rares. Jeanjean, dans son célèbre Catalogue de la Flore de Gironde rédigé vers 1940, regroupe les observations des botanistes linnéens (Jeanjean, 1961) ; pour les localités d'Ambès et de Montferrand, il cite plus d'une vingtaine d'espèces aujourd'hui rarissimes ou

absentes ; ainsi, la petite Ptéridophyte aquatique *Salvinia natans* (L.), alors fréquente dans de nombreux marais des environs de Bordeaux, n'existe plus en Gironde, ni même, très probablement, en France ; *Leonurus cardiaca* (L.), *Oenanthe aquatica* (L.), *Perula erecta* (Huds), *Helianthemum apenninum* (L.), etc. n'ont pas été retrouvées depuis bien longtemps, et n'existent sans doute plus dans notre département... Le processus d'uniformisation et de banalisation de la végétation est donc malheureusement bien engagé dans notre région comme ailleurs.

Heureusement, il reste encore des stations d'une riche biodiversité, mais elles sont souvent menacées de disparaître à leur tour dans un très proche avenir ; dans

la pointe de l'Entre-Deux-Mers, ce sont surtout les zones humides qui présentent un grand intérêt botanique ; nous nous proposons d'en présenter quelques notables particularités floristiques, en nous référant essentiellement aux herborisations les plus récentes, conduites en mai et septembre 1993 par notre Société ; on trouvera des analyses plus détaillées dans les comptes-rendus publiés par le Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux. Nous utiliserons la nomenclature récemment proposée par Kerguélen (Kerguélen, 1993).

Les milieux humides du territoire étudié comprennent d'une part les berges de la Garonne et de la Dordogne, d'autre part les terrains marécageux de l'intérieur.

Les rives de nos fleuves constituent un écosystème très particulier, périodiquement recouvert par une eau plus ou moins saumâtre lors des marées et des crues ; la flore comprend des espèces très caractéristiques, bien adaptées à ce milieu et capables de supporter les fréquentes immersions et les variations de salinité ; certaines, on le verra, n'existent que sur les rives des estuaires atlantiques de la Loire, de la Charente, de la Garonne et de la Dordogne ; on y trouve en particulier deux plantes endémiques, qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde, et qui sont des espèces protégées au niveau national (Lesouëf, 1984). Ces milieux ne sont pas toujours faciles d'accès, les vases fluides et glissantes déposées par les eaux pouvant se révéler très dangereuses, mais, n'étant guère exploitables par l'homme, ils sont relativement préservés ; toutefois, leur utilisation de plus en plus fréquente comme décharges sauvages rend leur exploration souvent plus proche du « parcours du combattant » que d'un itinéraire botanique, tant il faut enjamber ou contourner de dépotoirs hétéroclites et nauséabonds...

Les arbres et arbustes des bords de nos fleuves comprennent les espèces classiques de ces écosystèmes, en particulier les Aulnes : *Alnus glutinosa* (L.), plusieurs espèces de Saules : *Salix acuminata* Mill., (= *atrocinerea* Brot.), *Salix alba* L., *Salix purpurea* L., *Salix fragilis* L., ainsi que des Frênes : *Fraxinus excelsior* L., des Erables : *Acer negundo* L., etc., essences banales des milieux humides ; il faut y ajouter les Ormes, à nette tendance anthropophile et rudérale, avec *Ulmus procera* Sal. et *Ulmus glabra* Huds., ce dernier beaucoup moins fréquent ; notons que parmi les parasites de ces espèces furent observées de nombreuses galles, dont, très rare chez nous et nouvelle pour notre région celle du puceron *Colopha compressa* (Koch) qui

forme des poches aplaties et carénées sur les feuilles d'*U. glabra*. La végétation herbacée comprend de nombreuses espèces hygrophiles, comme les roseaux : *Phragmites australis*, de nombreux joncs : *Juncus inflexus*, *J. effusus*, etc., et Renouées : *Polygonum persicaria*, *P. mite*, etc., des Renoncules : *Ranunculus repens*, *R. sceleratus*, etc., des Populages : *Caltha palustris*, des Véroniques : *Veronica anagallis-aquatica*, de multiples espèces nitrophiles et rudérales, et bien d'autres.

Nous retiendrons quatre plantes particulièrement intéressantes dans ce biotope :

Angelica heterocarpa Lloyd (Apiacées), espèce protégée au niveau national, est une endémique des vases saumâtres des estuaires atlantiques (Loire, Charente, Garonne, Dordogne), où ses stations sont souvent menacées par l'urbanisation des berges ; elle est ici bien représentée par des populations nombreuses et de belle venue. On reconnaît assez facilement cette Angélique d'*Angelica sylvestris* L., autre espèce

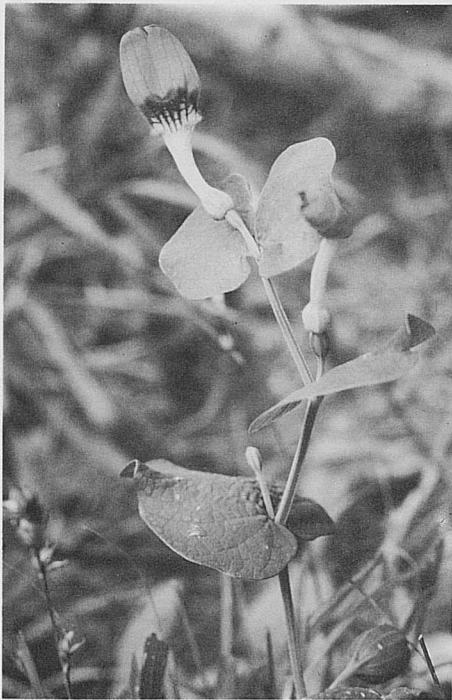


Angelica heterocarpa

commune des marécages d'eau douce (en particulier des marais intérieurs de Montferrand), par ses folioles très allongées et acuminées, et surtout par ses fruits dépourvus d'ailes membraneuses étroites, remplacées ici par des côtes obtuses. C'est une plante de grande taille, pouvant dépasser deux mètres de haut lors de la floraison, qui est encore aujourd'hui très répandue le long de nos estuaires ; bien qu'en Gironde elle ne paraisse pas menacée à court terme, il est intéressant de noter sa présence dans la pointe de l'Entre-Deux-Mers ; aucune espèce en effet n'est davantage caractéristique du milieu estuarien atlantique, auquel elle contribue à donner sa physionomie si particulière.

L'Oenanthe de Foucaud (*Oenanthe foucaudii* Tess.) est aussi une espèce protégée au niveau national ; c'est également une Apiacée (Ombellifère), de port très différent de la précédente, plus petite et plus gracile, endémique comme elle des estuaires atlantiques (Charente, Garonne, Dordogne) ; de position systématique longtemps controversée, elle a été parfois considérée comme un hybride entre d'autres Oenanthes, ou même comme une simple forme locale d'*Oenanthe lachenalii* Gmel., mais les travaux récents semblent bien confirmer son statut spécifique (Lahondère, 1993). Nous avons observé de nombreux pieds, surtout le long de la rive droite de la Garonne, plus accessible et moins abrupte que la rive gauche de la Dordogne, dans les mêmes stations que l'*Angelica heterocarpa* ; mais cette espèce, très tardive, ne fructifie qu'en automne, et il fallut attendre cette saison pour confirmer l'identité des plantes encore stériles repérées durant l'été ; les Oenanthes forment en effet un groupe d'espèces souvent difficiles à distinguer les unes des autres, surtout en l'absence d'inflorescences et de fruits mûrs. Ces observations ont permis de préciser la répartition, encore

mal connue, de l'Oenanthe de Foucaud en Gironde. Il est probablement moins rare qu'on ne l'a cru, mais toujours exclusivement inféodé aux milieux estuariens saumâtres. Les stations observées ici sont les plus riches de celles que nous connaissons, tout au moins pour le moment, car comme il croît surtout dans la zone qui sert souvent de dépotoir, il risque fort de disparaître si les décharges se multiplient encore.



Aristolochia rotunda (Aristolochiacées).

L'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda* L., Aristolochiacées) est en France beaucoup plus rare que l'espèce voisine, *A. clematitis* L. ; cette dernière est présente et assez abondante dans l'Entre-Deux-Mers, le long des fleuves dont elle ne s'éloigne guère ; les deux Aristoloches se rencontrent près de la Garonne dans la région de Montferland, la première assez fréquemment, mais nous n'avons retrouvé que quelques pieds d'*A. rotunda* ; il est vrai plus discrète par sa taille et par son port, cette plante, nettement méridio-

nale, n'existe en dehors de la zone méditerranéenne qu'en quelques points de la vallée de la Garonne, et dans une station isolée près de Poitiers ; mais la grande majorité des stations atlantiques ont aujourd'hui disparu, et Montferland doit être signalé comme l'une des toutes dernières localités de l'espèce, en dehors de son aire de prédilection, ce qui lui confère un grand intérêt pour les botanistes ; malheureusement, elle nous paraît en grand danger de disparition rapide.

Enfin, *Eleocharis bonariensis* Nees, petit Scirpe (Cypéacées) remarquable par son extension sur les vases des estuaires précités, seules stations connues de l'espèce en dehors de son aire d'origine sud-américaine, forme de vastes prairies très denses sur les vases fluides, en larges peuplements monospécifiques très faciles à repérer. C'est l'espèce qui s'approche le plus des eaux du fleuve, et qui donne aux berges un aspect caractéristique vert sombre visible de très loin.

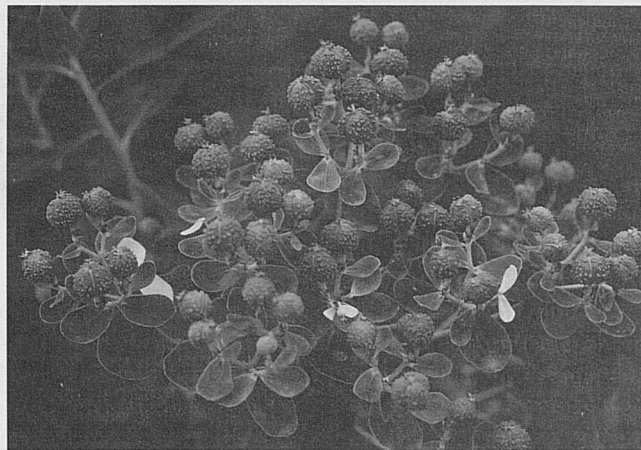
En dehors des milieux estuariens, les zones marécageuses intérieures sont classiquement citées dans les revues botaniques comme recelant nombre d'espèces remarquables ; elles sont malheureusement beaucoup moins préservées encore que les berges des rivières ; non seulement leur surface a considérablement régressé, mais le drainage a été fatal à beaucoup des

plantes les plus intéressantes, de sorte qu'il ne subsiste guère que de rares petites parcelles relictuelles des grands marécages de jadis. Qui plus est, ces derniers îlots nous ont semblé bien menacés par divers travaux agricoles ou de terrassement, qui laissent craindre une très prochaine disparition, si aucune action de protection n'est engagée rapidement ; ce serait, avec la perte d'un site aussi classique et aussi ancien, un peu de notre mémoire biologique qui sombrerait définitivement...

L'ensemble de la zone marécageuse est occupée par des phragmitaies parfois très denses et par des prairies hygrophiles plus ou moins pacagées, parcourues de fossés étroits ; on y rencontre une riche flore hygrophile, avec entre autres espèces classiques dans ce type de milieu, l'Angélique sylvestre citée plus haut, de nombreuses Laïches (*Carex pseudo-cyperus*, *C. pendula*, *C. riparia*, etc.) et Scirpes (*Scirpus lacustris* ssp. *lacustris*, etc.), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), des Epilobes (*Epilobium hirsutum*) et des Iris (*Iris pseudacorus*), des Lysimaques (*Lysimachia vulgaris*), etc.

Quelques plantes remarquables survivent encore dans ces marais :

L'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris* L., Euphorbiacées) est une espèce spectaculaire, formant des buissons denses d'un vert clair disséminés dans le marécage, au niveau des phragmitaies et de cer-



Euphorbia palustris (Euphorbiacées).

taines zones des prairies adjacentes ; cette Euphorbe, facile à distinguer des autres par sa taille et son caractère très glabre, est une plante en régression constante depuis quelques décennies ; assez répandue jadis dans la moitié est de notre pays, elle était aussi connue de Charente-Maritime et de quelques autres stations d'Aquitaine ; nous avons été d'autant plus heureux de la retrouver dans les marais de Montferrand que l'Atlas provisoire de P. Dupont indique que l'espèce n'a pas été revue dans ce biotope depuis au moins trente ans (Dupont, 1990) ; c'est sans doute la dernière station girondine de cette splendide plante, et une des toutes dernières du sud-ouest de la France... Nous sommes peu enclins à l'optimisme quant à l'évolution des populations d'Euphorbes au cours des prochaines années, car un grand nombre des pieds observés en 1993 présentaient des signes d'affaiblissement ; il est à craindre que les citations des années 1990 soient les dernières pour cette si belle espèce.

La Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius* Vill., Renonculacées) est protégée au niveau national ; petite Renoncule des milieux très humides, elle est aussi en inquiétante régression dans notre pays, alors que ses stations étaient jadis assez nombreuses, en particulier en Gironde ; elle reste relativement abondante à Montferrand, surtout dans la prairie au bord des fossés. C'est une plante discrète qui, au premier abord, évoque la Petite Douve (*Ranunculus flammula*), mais la forme des feuilles basales qui lui a valu son nom spécifique est bien typique. Tant que le milieu ne subit pas d'assèchement, elle ne sera pas menacée, au moins dans l'immédiat. De toutes les plantes rares du marais, c'est celle qui semble la moins menacée pour le moment.

La Grande Douve (*Ranunculus lingua* L., Renonculacées) est beaucoup plus spectaculaire que la précédente ; également protégée au niveau national à cause



Ranunculus ophioglossifolius (Renonculacées).

de sa considérable raréfaction, on ne la rencontre plus qu'en quelques points du territoire, dont quelques très rares stations girondines ; l'observation de deux ou trois pieds en assez mauvais état nous a d'autant plus agréablement surpris qu'à la différence des autres espèces signalées dans cette note, elle n'était pas citée dans ce secteur, à notre connaissance. Malheureusement, son avenir dans la station de Montferrand nous a paru fortement compromis.

Leucojum aestivum L. (Amaryllidacées), la Nivéole d'été, est par contre indiquée de Montferrand depuis 1849 au moins ! Mais il nous a été difficile d'en retrouver seulement quelques pieds, perdus dans les Phragmites... L'espèce semble en régression d'autant plus rapide que les biotopes où elle se plaît sont soumis à l'assèchement. Il n'en reste plus que quelques stations girondines, toutes plus ou moins fragiles.

Enfin, pour terminer sur une note optimiste, signalons une espèce rare qui, pour

une fois, est en extension : *Thlaspi alliaceum* L. (Brassicacées) était considéré comme très rare dans notre région par les auteurs classiques... Cette petite Crucifère pousse aujourd'hui abondamment au bord des routes et de certaines vignes ; il est vrai qu'elle n'est pas inféodée aux marais, et n'a donc pas trop souffert des modifications apportées à ces écosystèmes de plus en plus menacés.

BIBLIOGRAPHIE

- DUPONT (P.) : 1990, *Atlas partiel de la Flore de France*. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris, 442 p.
- JEANJEAN (A.F.) : 1961, *Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde*. Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, XCIX, 332 p.
- Journal Officiel de la République Française, 1990. *Protection de la Faune et de la Flore*, 391 p.
- KERGUÉLEN (M.) : 1993, *Index Synonymique de la Flore de France*. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris, 197 p.
- LAHONDERE (C.), 1993 : Contribution à l'étude de deux espèces littorales : *Oenanthe foucaudii* Tess. et *Pucciniella foucaudii* Holm. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, 24, 41-60.
- LESOUËF (J.Y.) : 1986, *Les plantes endémiques et subendémiques les plus menacées de France*. Conservatoire Botanique de Brest, 209 p.